



L'EXPRESS

LEXPRESS.fr

SAINT-MALO

Le vrai pouvoir de l'empire Roullier



Dossier réalisé par Thierry Dupont
Rédacteur en chef : Jacques Trentesaux

R. CHEBEL / PHOTOGRAPHY QUEST-FRANCE



Un géant si discret

Parti de rien, Daniel Roullier a fondé un champion mondial des fertilisants et de la nutrition animale. Un groupe puissant auquel rien ne résiste.

Par Thierry Dupont



BERCEAU L'usine de la filiale historique du groupe, Timac Agro, sur le quai intérieur du port malouin.



'est d'abord un vieil ami de Daniel Roullier qui rappelle, pour ne pas être cité dans l'article : « Daniel n'aime pas qu'on parle de lui et je ne voudrais pas donner l'impression de me mettre en avant. » Un ancien cadre dirigeant du groupe agit de même quelques jours plus tard, préférant « [se] faire oublier ». Plusieurs autres interlocuteurs réclameront un strict anonymat, avant de glisser des bribes d'information. Le fondateur lui-même déclinera notre demande d'entretien. Acteur majeur sur le marché mondial des fertilisants et de la nutrition animale, Roullier est entouré d'un halo de mystère.

Mieux, le groupe ne publie plus ses comptes annuels depuis 2006, contrairement à la réglementation en vigueur. Les responsables syndicaux ne connaissent même pas l'organigramme exact des multiples filiales, occulté « par peur des chasseurs de têtes », leur a-t-on dit. Pour vivre heureux, vivons cachés ? « Il n'y a pas de culte du secret chez nous, mais un goût pour la discrétion et, parfois, un excès d'humilité », revendique Jorge Boucas, nommé président

du directoire en janvier dernier.

Sur le port de Saint-Malo, difficile d'ignorer la présence de Roullier. A la gigantesque usine de sa filiale historique Timac Agro, sur le quai intérieur, s'ajoute le centre de recherche et développement en cours d'achèvement. Doté, notamment, d'une serre de phénotypage, pour reproduire les conditions climatiques de la planète, le bâtiment ultra-moderne accueillera, dès la rentrée, 200 chercheurs et techniciens venus du monde entier. Un retour aux sources comme symbole d'une réussite éclatante.

La recette ? Des produits spécialisés au prix de revient le plus compressé possible

Cinquante-cinq ans après avoir racheté un hangar de maerl – des débris d'algues riches en calcaire – sur le port malouin, Daniel Roullier et sa famille pointent à la 31^e place du classement 2014 des fortunes françaises du magazine *Challenges*, avec un patrimoine estimé à 2 milliards d'euros. Le groupe affichait un chiffre d'affaires cumulé 2013 de 3,1 milliards d'euros – seule information financière fournie à l'extérieur –, dont les deux tiers sont réalisés à l'étranger. Implantées dans 46 pays, ses entreprises emploient quelque 7 620 salariés, dont 1 450 en Bretagne.

Bien moins médiatique que François Pinault, Vincent Bolloré ou Louis Le Duff, Daniel Roullier, 80 ans, appartient pourtant à cette génération d'entrepreneurs qui a réveillé l'économie bretonne. Ami de la famille Bouygues, dont la résidence d'été est à Saint-Coulomb, l'homme a, lui aussi, bâti son empire pas à pas. Ephémère président de la



SOUTIENS Lors de la pose de la première pierre du centre de recherche et développement du groupe, en présence de Daniel Roullier (au centre), Jean-Yves Le Drian (à g.) et Claude Renault (à dr.), le 7 avril 2014.

LE/PHOTOPOR/OUEST-FRANCE

chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Saint-Malo à la fin des années 1980, ce « chasseur solitaire » déteste les palabres et les réunions interminables. Il préfère retrouver ses pairs au sein du Club des Trente, structure informelle où des capitaines d'industrie échangent conseils et carnets d'adresses.

La recette Roullier ? Des produits spécialisés au prix de revient le plus compressé possible ; un réseau de 2000 attachés commerciaux, qui sillonnent les campagnes pour porter la parole du groupe et prendre les commandes ; et le flair d'un fondateur qui fascine ses salariés autant qu'il les maintient sous pression. Depuis les années 1960, cette formule gagnante a accompagné l'essor de l'agriculture bretonne, notamment en fournissant les amendements calcaires indispensables aux sols acides de la région. Une manne : pour chaque hectare cultivé, il en coûte de 350 à 500 euros hors taxes tous les cinq

à six ans, calcule Gilbert Brouder, un maraîcher qui préside l'Union coopérative de Paimpol-Tréguier (UCPT).

Le milieu paysan voit en Roullier un partenaire fiable. « Leurs produits sont sans esbroufe, mais ça tient la route », estime Marcel Denieul, président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. Certes, il y a eu la condamnation par l'Union européenne, en 2010, à une amende de 60 millions d'euros – confirmée en mai dernier – pour entente avec ses principaux concurrents sur les prix des phosphates. L'affaire vaut au géant malouin d'être poursuivi depuis 2012 par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA), qui réclame réparation du préjudice financier subi par ses adhérents. Roullier fait traîner la procédure, mais prend l'affaire au sérieux : pour sa défense, il s'est attaché les services d'une juriste réputée, l'ancienne ministre des Affaires européennes Noëlle Lenoir.

UN DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL

1959 Daniel Roullier acquiert un dépôt d'algues calcaires sur le port de Saint-Malo. Création de la société Timac (Transformation industrielle de maërl en amendements calcaires). **1972** Construction de la première usine de fertilisants sur le quai intérieur du port malouin. La nutrition

végétale représente encore deux tiers du chiffre d'affaires et des effectifs du groupe. **1975** Lancement de la Timab et début du négoce de matières premières (calcium, phosphore, magnésium, sodium...) pour l'alimentation du bétail. **1978** Création de la deuxième usine Timac,

dans la zone industrielle de Saint-Malo. **1985** Lancement d'Hybred. La société entend fournir des solutions d'hygiène professionnelle « de la ferme à l'assiette ». C'est, selon plusieurs sources, l'une des « pépites » du groupe. **1993** Rachat de la société Florendi, spécialiste de la fabrication



Ce différend n'a pas empêché l'arrière-pays agricole d'appuyer le projet d'extraction de sable coquillier dans la baie de Lannion (voir page XII). Face à la mobilisation déterminée des pêcheurs, des écologistes et des riverains opposés à l'opération, Roullier use de ses relais : une pétition de soutien lancée par la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor a recueilli 1 700 signatures. « On a besoin de ce sable pour nos champs, justifie Marcel Denieul. Et puis, il y a eu un sentiment de solidarité en faveur de Roullier en réaction à ce blocage systématique dans l'opinion vis-à-vis de tout projet de développement. »

Préfet de la région Bretagne depuis juin 2013, Patrick Strzoda a lui aussi été sensible à cet argument. Soucieux « d'accompagner les projets maritimes dans des conditions de concertation exigeantes mais volontaristes », le représentant de l'Etat a défendu le dossier de la Compagnie armoricaine de navigation (CAN), filiale du groupe, y compris devant le ministre de l'Economie Emmanuel Macron. En août 2013, Daniel Roullier figurait déjà parmi la quinzaine de patrons bretons conviés par le nouveau préfet à rencontrer François Hollande à l'Élysée. Conseiller régional Europe Ecologie-les Verts, Guy Hascoët voit dans cette affaire « les vieux mécanismes des notables des années pompidoliennes ». « L'attribution du permis d'extraction était inéluctable », appuie le président (PS) de la communauté d'agglomération de Lannion-Trégor, Joël Le Jeune, opposant au projet, qui souhaiterait qu'on soit « plus exigeant avec Roullier à l'avenir ».

Les élus hésitent à mécontenter l'un des principaux employeurs privés de la ville

Le poids économique du groupe, qui a investi 24 millions d'euros dans la région en 2014, et le nombre de ses salariés locaux pèsent évidemment lourd dans les débats. « Pour Daniel Roullier, l'emploi demeure le seul critère de légitimité vis-à-vis du territoire », reconnaît un ancien haut cadre. La musique chante aux oreilles des élus, obnubilés par la lutte contre le chômage. Le monde politique n'a, en outre, jamais impressionné l'entrepreneur. « Pendant que les élus décident

ou non de construire un pont, j'ai le temps d'acheter cinq usines », professait-il à L'Express en 2004, dans l'un des rares entretiens qu'il ait accordés. Cela ne l'empêche pas de frapper aux portes pour réclamer un appui, ni de se montrer affable et charmeur pour emporter l'adhésion.



J.-M. DAVID/SIPA

L'ancien président du conseil général des Côtes-d'Armor Claudy Lebreton se souvient que le courant était bien passé il y a quelques années, lors d'un dîner chez Noël Le Graët, patron d'un groupe agro-alimentaire et futur n° 1 de la Fédération française de football (FFF). « Le département est ensuite intervenu pour accompagner l'implantation de Roullier en Tunisie, riche en gisements de phosphates », rappelle l'ancien élu socialiste.

A la tête du conseil régional de Bretagne de 2004 à 2012, Jean-Yves Le Drian s'est montré tout aussi attentif. Propriétaire depuis 2007 des ports de Lorient, de Brest et de Saint-Malo, la région a investi plus de 18 millions d'euros dans ce dernier, où plus de la moitié des marchandises transportées concerne les activités de Roullier. Surtout, celui qui est devenu le ministre de la Défense de François Hollande a porté à bout de bras le projet de centre de recherche. Avec un objectif simple : tant que les grandes entreprises bretonnes garderont leurs états-majors sur place, l'emploi local sera protégé. Dans une ville qui a perdu 4 000 habitants en dix ans, tous se réjouissent de voir bientôt des dizaines de cadres de haut niveau, bien payés, débarquer avec conjoint et enfants. Actuel président de la CCI, Youenn Le Boulc'h s'enflamme : « Pour Saint-Malo, le centre de recherche, c'est le bon Dieu qui tombe du ciel ! » Et un joli coup de pub pour Roullier. D'autant que le montage de l'opération lui est assez profitable (voir l'encadré page VI).

Le projet vient à point pour redorer une réputation ternie par les poussières que nombre de Malouins attribuent aux activités de la Timac sur le port. Avec quelle incidence sur la santé des habitants ? (Voir page XI) Les rares audacieux à s'être penchés sur ces dossiers ont baissé les bras. « Pour s'opposer à Roullier, il faut être indépendant économiquement. Or Saint-Malo est un tout petit monde », regrette l'un d'eux. A droite comme à gauche, les élus hésitent

d'engrais pour jardins. **1994** Acquisition d'Halieutis (poissons surgelés et cuisinés) et de Ker Cadéac (pâtisseries bretonnes) pour renforcer l'activité nutrition humaine. **1998** Implantation au Brésil et acquisition de l'usine de Rio Grande. **2003** Construction à Gabès (Tunisie) d'une usine de production de phosphates. Une deuxième

voit le jour en 2007. **2006** Création à Dinard du Centre d'études et de recherches appliquées (Cera) pour améliorer les procédés industriels. **2004-2008** Intensification des implantations en Europe centrale et orientale et en Amérique du Sud. **2011** Signature d'une joint-venture avec la société Louis Dreyfus Armateurs pour la

construction de quatre vraquiers. **2013** Cession de la filiale Charcuteries gourmandes à la société Cosnelle. L'un des échecs de la stratégie de diversification. Le groupe s'implante en Afrique : Kenya, Tanzanie, Sénégal, Côte d'Ivoire et Ghana. **2014** Développement de filiales en Chine, en Inde et en Australie.



à mécontenter l'un des principaux employeurs privés de la ville. « Il faut savoir ce que l'on veut. On ne peut pas être fier du port de Saint-Malo et ne pas accepter les activités industrielles qui y sont liées », tranche le maire (divers droite), Claude Renoult.

Chiche en soutien politique comme en contribution aux festivités locales

Lors des dernières élections municipales, la défense de l'industrie portuaire l'a opposé au sortant, René Couanau, davantage tourné vers le développement touristique de la ville. « Lorsqu'il était maire, Couanau ne supportait pas l'idée de ne pas contrôler ce qui se passait sur le port », glisse Youenn Le Boul'h. Avec Daniel Roullier, partisan d'ériger Saint-Malo en un grand port industriel, les relations étaient assez fraîches. Une affaire de caractères, aussi. Aux commandes de la ville depuis 1989, l'énarque Couanau ne goûtait guère les conseils de l'autodidacte Roullier et de ces messieurs de Saint-Malo, à l'orgueilleux succès. Ces inimitiés et une usure consommée ont fini par lui coûter sa place en 2014. Mais contrairement à Roland Beaumanoir, qui a fait fortune dans le textile, le champion de l'agrofourmiture s'est bien gardé de se mêler du combat politique. « On perçoit l'influence de Beaumanoir derrière la municipalité actuelle, alors que Roullier reste en retrait », souligne l'écologiste Michèle Le Tallec.

A Dinard, où le groupe possède plusieurs autres sites, la maire (divers droite), Martine Craveia-Schütz a vite pardonné à Daniel Roullier d'avoir dérogé à sa légendaire réserve en soutenant la sortante, Sylvie Mallet, lors des municipales de 2014. Est-ce le souvenir de sa propre fille, qui, à la fin des années 2000, suivit des études en alternance au sein d'une de ses entreprises ? Ou bien la présence dans son équipe de plusieurs salariés de Roullier ? En tout cas, l'édile ne tarit pas d'éloges sur le patriarce et ses équipes. Tout au plus souhaiterait-elle que le groupe contribue davantage aux festivités locales. 10 000 euros en 2014 pour le Festival du film britannique, un appui pour le concours hippique, c'est chiche pour un tel poids lourd industriel qui revendique pourtant de soutenir une cinquantaine d'associations et d'événements locaux.

A Saint-Malo, les amateurs de voile déplorent que Daniel Roullier n'ait jamais investi dans la moindre course de bateaux. Un sacrilège dans la ville de la Route du Rhum. Seul est connu son engagement dans le réseau « Si tous les ports du monde », créé par son ami Loïc Frémont, directeur du théâtre de Saint-Malo. Fuyant les mondanités, l'intéressé laisse dire. « L'homme le plus puissant de Saint-Malo est aussi le moins visible », note un observateur. Vu son succès, il y a peu de raisons que cela change. ● T. Du.

LA BELLE AFFAIRE DU CENTRE DE RECHERCHE



L.-P. MEIGNAN/ROULLIER

MANNE En cours d'achèvement, le centre de recherche accueillera, à partir de la rentrée, 200 chercheurs et techniciens venus du monde entier.

réparties entre plusieurs sites français et espagnols. Il a d'abord fallu déplacer le centre de travaux routiers des services de l'Équipement, qui occupait l'emprise convoitée par l'industriel, sur un terrain trouvé par l'agglomération à La Gouesnière. Là, un nouveau bâtiment sera construit pour 5 millions d'euros, au terme d'un astucieux tour de passe-passe. Maître d'ouvrage de l'opération, la région va payer la facture avant de se faire rembourser en deux temps par Roullier : un versement immédiat d'environ 1 million d'euros ; puis, via un loyer annuel de 90 000 euros pendant trente-cinq ans pour les 2 hectares du terrain portuaire, propriété du conseil régional. Soit 4,5 euros le mètre carré. Une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public a été signée pour cette période entre les deux parties. Décidément généreuse, la région a également financé les travaux de dépollution du site. Coût : 230 000 euros hors taxes. Le groupe, lui, annonce qu'il investira 27 millions d'euros dans la construction des 8 000 mètres carrés du centre de recherche et des serres.

C'est un berceau au-dessus duquel les fées ont été nombreuses à se pencher en 2008. Sous l'impulsion de Jean-Yves Le Drian, alors président du conseil régional de Bretagne, l'Etat, la région, la ville de Saint-Malo et l'agglomération ont

déroulé le tapis rouge au groupe Roullier pour l'encourager à construire, sur le port de Saint-Malo, son nouveau centre mondial de recherche et développement. Détenteur de 80 brevets, le groupe y concentrera des activités jusque-là



Un autodidacte à poigne

Patron aussi respecté que redouté, Daniel Roullier continue, à 80 ans, de veiller sur son groupe.

« Un astre. » « Un regard vif et perçant. » « Il dégage une énergie folle, on sent l'électricité dès qu'il pénètre dans une pièce. » A entendre ceux qui connaissent Daniel Roullier, on croirait qu'ils évoquent une rock star ou un gourou. Pas le fondateur d'un empire spécialisé dans les engrais et l'alimentation du bétail. Et pourtant ! De l'avis général, le secret de la réussite du groupe résiderait en grande partie dans les qualités de meneur d'hommes de son créateur.

Gare aux malheureux qui plombent la marge !

Depuis les débuts, en 1959, dans le hangar à maërl sur le port de Saint-Malo, ce fils de négociant en grains des Côtes-d'Armor a bâti son organisation autour d'une philosophie bien à lui : le « Roullier Management System », comme l'appelle Jorge Boucas, le jeune président du directoire, en référence à Toyota. Ce mode de fonctionnement repose sur deux principes simples : une large autonomie des hommes et des filiales, mais une obligation de résultats implacable. Gare aux malheureux qui plombent la marge ! Réprimandes publiques, licenciements brutaux, vieux compagnons de route partis sans un pot d'adieu ni même un remerciement du chef... L'autodidacte Daniel Roullier n'est pas tendre avec ses équipes. Cela n'empêche pas certains bannis d'être rappelés en cas de besoin, même après un passage par la case prud'hommes, comme le nouveau patron du marketing, Nicolas Vermesch, ni certains d'entre eux de se re-

trouver au sein d'une association des anciens (voir l'encadré page X). Volontiers paternaliste, Daniel Roullier s'enorgueillit souvent « de n'avoir jamais affronté un seul jour de grève ni vu baisser [ses] effectifs ». En 2009, an-

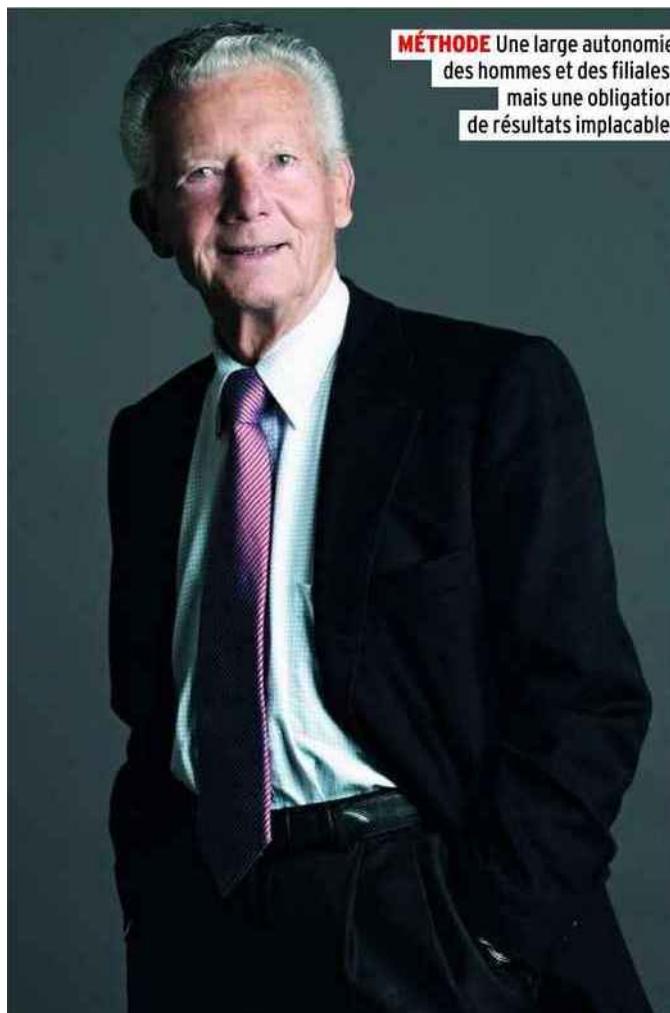
de marché en un clin d'œil lorsque la conjoncture s'est retournée.

S'il a transmis, en 2011, la propriété de la holding familiale à ses filles et à ses petits-enfants, le patriarche conserve la présidence du conseil de surveillance. A 80 ans, l'ancien coureur de fond, droit comme un « I » et chevelure grisonnante impeccable, ne semble pas pressé de souffler. « Il est incapable de rester un jour sans travailler », rigole Youenn Le Boulc'h, un proche qui préside la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo Fougères. Le « petit Breton au caractère bien trempé », comme dit l'ancien ministre Charles Josselin, a depuis longtemps le monde pour horizon. « C'est notre meilleur expert : il connaît aussi bien le cacao en Côte d'Ivoire que le soja en Uruguay ou le riz en Chine », glisse, admiratif, Jorge Boucas.

Un insatiable compétiteur

Entre deux voyages d'affaires, Daniel Roullier aime savourer en famille le calme de son château de Beauregard, à Saint-Mélor-des-Ondes. A l'abri des regards, il profite de la volière où il assouvit sa passion des oiseaux. C'est bien le seul luxe qu'on connaisse à celui qui fuit les mondanités et les

médias. « Le seul baromètre de son bonheur est la réussite de son groupe », note un ancien cadre. Un autre ajoute, vachard : « C'est un compétiteur insatiable. Réussir moins bien que d'autres Bretons comme Bolloré ou Pinault doit le mortifier. » ● T. DU.



MÉTHODE Une large autonomie des hommes et des filiales, mais une obligation de résultats implacable.

P. HELLEU/PHOTOPR/OUËST-FRANCE



Le « fils » prodige

Nommé président du directoire en janvier 2015, Jorge Boucas, polytechnicien de 42 ans, doit encore s'imposer comme le successeur de Daniel Roullier.

Quand on lui demande comment le groupe Roullier fera sans son fondateur, la réponse de Jorge Boucas fuse : « Mais je suis là ! » Un éclair de sincérité dans un océan de formules prudentes. « Je plaisante, n'écrivez pas cela », rétropédale, dans la seconde, le nouveau président du directoire, craignant le double procès en lèse-majesté et en suffisance. Depuis janvier dernier, c'est pourtant bien ce polytechnicien de 42 ans, adepte de la voile, qui se retrouve à la barre d'un paquebot de 7 300 salariés.

Depuis une quinzaine d'années, Daniel Roullier échouait à installer un héritier. Pour Bertrand Meheut, actuel PDG de Canal +, resté six mois au début des années 2000, comme pour l'ex-banquier Philippe Vignon, la greffe n'avait pas pris. Aucune de ses cinq filles n'ayant été intronisée, c'est finalement sur l'un des membres de la « Star Ac' », comme on appelait en interne cette fournée de jeunes diplômés à haut potentiel recrutés il y a une dizaine d'années, que le choix du patron s'est porté. Non sans obstacles, d'ailleurs...

Arrivé en 2004 comme directeur industriel, Jorge Boucas

était parti deux ans plus tard avec un collègue monter une société de chaudières à bois, NextEnergies. Une entreprise rachetée en 2012... par

Roullier. « Je n'avais pas son talent d'entrepreneur », reconnaît le nouveau patron, qui a fait siennes les valeurs de travail et d'humilité du groupe.

Il revient à ce fils d'ouvriers portugais émigrés dans le nord de la France d'amplifier l'internationalisation d'un champion breton qui réalise déjà 66 % de son activité à l'étranger, notamment en Europe de l'Est et au Brésil, en attendant l'Inde et la Chine. « L'une des tâches de Boucas est d'améliorer l'image et la communication de son groupe », estime Alain Legendre, un ancien investisseur au sein de NextEnergies. Indispensable, en effet, quand on veut recruter un millier de nouveaux talents dans les prochains mois, avec l'ambition de doubler le chiffre d'affaires d'ici à 2020. Mais Jorge Boucas aura-t-il les coudées franches quand Daniel Roullier reste aussi présent dans le paysage ? Beaucoup en doutent. « J'ai une grande proximité avec Daniel Roullier, avec qui j'échange tous les jours. Mais il ne m'aurait pas nommé à ce poste si je n'étais pas capable de lui dire non. » Voilà qui paraît plus facile à dire qu'à faire... ● T. Du.



AMBITION Objectif du nouveau patron : doubler le chiffre d'affaires du groupe d'ici à 2020.

E. PAIN/ROULLIER

LE RÉSEAU DES ANCIENS

Ils sont comme des copains du service militaire, qui aiment se rappeler les moments forts passés ensemble. Plus de 140 anciens salariés sont abonnés à la newsletter Gwenvidik - « bienheureux » en breton - et, chaque année, deux dîners réunissent une vingtaine de convives à Rennes. « C'est un réseau pour garder

le contact entre nous et, parfois, retrouver du boulot », explique son initiateur, Benoît Fortineau, ex-responsable de la filiale chilienne. Même des évincés s'y retrouvent. « Roullier ressemble souvent à un piège paradisiaque », admet Roland Monnerie, directeur des ressources humaines de 1991 à 2007. Attirés par le cadre de vie

enchanteur et les hauts salaires proposés, ingénieurs et commerciaux découvrent des opportunités exaltantes... et une pression interne permanente. « A Saint-Malo ou à Dinard, sortir du groupe, c'est être mort », juge Benoît Fortineau, qui confie, malgré tout, son respect intact pour le « général Roullier ».



Un poids lourd de 3 milliards et ... des poussières

Les usines du groupe sont soupçonnées de disperser une abondante poussière dans la ville. Avec quelles conséquences ?

Sur l'un des quais alloués à la Timac, un vraquier observe docilement le ballet de la grue qui plonge dans ses cales et ressort en cadence. En s'ouvrant au-dessus de la trémie, les godets relâchent une matière pondéreuse, dont une petite quantité s'envole en gerbe dans l'air de ce matin printanier.

Bienvenue à Saint-Malo, où les toits en ardoise sont couverts d'une mousse jaunâtre. Sans parler de la pellicule de poussière qui macule carrosserie des voitures et vitres des maisons, ajoutent plusieurs Malouins. Leurs regards se tournent vers le complexe portuaire de la Timac, berceau du groupe Roullier, avec ses unités de production de fertilisants et de pierres à lécher pour bétail. Des tonnes de matières premières en poudre (potasse, urée, phosphate, sodium...) y arrivent chaque jour par bateau.

Le problème est ancien. En mars 1966, une pétition des habitants de Saint-Servan accusait déjà Roullier de produire une « épaisse poussière blanchâtre » et « probablement nocive ». Cinquante ans plus tard, la ville ressasse des rumeurs d'affections respiratoires à proximité des dépôts de maërl ou de taux de cancer du sein largement supérieurs à la moyenne nationale. A l'Adeci 35 (Association des dépistages des cancers en Ille-et-Vilaine), les permanents ont, bien sûr, entendu parler du « fameux problème de Saint-Malo ». Mais, faute d'étude spécifique sur la commune, rien ne permet, disent-ils, de déceler « plus de cancers qu'au niveau national ».

Sur le port, l'usine Timac n'a cessé de se développer. Ce site comme celui de



DÉCHARGEMENT Chaque jour, des tonnes de matières premières en poudre arrivent par bateau et sont ensuite transportées par camion-benne vers des hangars.

la zone industrielle sud sont soumis à autorisation et inspectés chaque année par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Depuis quinze ans, d'importants travaux de mise aux normes

ont été réalisés à Saint-Malo et à Dinard, où l'usine Hyprod de fabrication de détergents est classée Seveso. Ces efforts ont parfois connu des aléas et des retards. Mais Roullier, qui réalise un chiffre d'affaires de 3,1 milliards en 2013, plaide la bonne foi. Le groupe ouvre chaque année ses usines au public. « Nous n'avons peut-être pas été toujours parfaits, mais nous faisons toujours de notre mieux avec les meilleures techniques disponibles », assure Jorge Boucas, président du directoire. « On a beaucoup travaillé sur le problème des poussières, confirme Jean-Luc Plihon, délégué syndical FO de la Timac, qui travaille sur le port. Cela dit, ce ne sera jamais comme dans un laboratoire. »



IMPACT Les toits en ardoise de la ville sont couverts d'une mousse jaunâtre.

PHOTOS : T. PASQUET/SIGNATURES

RANCE : DES SÉDIMENTS À RECYCLER

Pour redorer l'image du groupe, pourquoi ne pas l'associer à une mission d'utilité publique, comme le désenvasement de l'estuaire de la Rance ? Porteur du projet de parc naturel régional avec son association Cœur Emeraude, l'ancien ministre Charles Josselin veut inciter Roullier à réutiliser les sédiments dans la composition de ses fertilisants. L'industriel ne ferme pas la porte. Mais précise, prudent : « Il faut vérifier la composition de cette vase, son intérêt qualitatif et l'impact sur l'environnement local. Pour l'instant, nous n'avons pas été réellement sollicités sur ce sujet. » Avis aux intéressés.

Le problème du déchargement à l'air libre des bateaux et du transport par camion-benne vers les hangars reste entier. Encore faudrait-il pouvoir en vérifier l'impact sur l'air et l'eau du port par des études spécifiques. En 2006, arguant qu'une éventuelle pollution aquatique ne saurait être imputée à ses seules activités, Roullier refusait que lui soient imposées des analyses régulières des eaux des bassins à flot. Contactée par L'Express, la Dreal Bretagne s'est contentée d'une réponse écrite lapidaire : « La réglementation ne prévoit pas de mesures annuelles pour les cas d'envol. L'étude de ce type de phénomène serait exigible [...] si des modifications importantes étaient apportées au site [...]. Ce n'est pas le cas à ce jour. » En 2010, des capteurs installés sur le cimetière de Rocabay à la demande de la mairie ont conduit l'association Air Breizh à conclure au rôle mineur du trafic portuaire dans l'émission de particules fines de type PM10. Toutefois, l'organisme chargé de surveiller la qualité de l'air breton songe à renouveler l'expérience sur une base plus régulière. Compte tenu de l'inquiétude des Malouins, on ne saurait trop l'encourager...

Les élus malouins poussent en ce sens. Le radical de gauche Stéphane Perrin comme l'écologiste Michèle Le Tallec regrettent « un déficit de communication en direction des habitants ». Outre les études d'impact, ils estiment que seules des enquêtes sanitaires permettraient de lever les craintes de la population. Le maire, Claude Renoult (divers droite) juge de tels travaux « difficiles à encadrer ». Pointer du doigt le premier employeur industriel du secteur – 483 emplois rien qu'à Saint-Malo – n'a rien d'évident. « Attention à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain », prévient la députée européenne (PS) Isabelle Thomas. Une corde que

le fondateur, Daniel Roullier, n'a jamais hésité à titiller. En janvier 1967, critiqué pour le bruit permanent émanant des ateliers, il écrivait : « Arrêter l'usine la nuit correspondrait à diminuer [la production] de 50 %, ce qui entraînerait la rupture de 50 % de mes marchés en France et à l'étranger, et le licenciement du même pourcentage de mes employés. »

Les temps ont changé et Jorge Boucas

sait qu'il lui faut avancer. Le déchargement de certaines cargaisons par aspiration « est à l'étude et en cours de chiffrage, indique-t-il, en lien avec la chambre de commerce et d'industrie », qui gère les installations portuaires. 2015 devrait voir la remise en état de bandes transporteuses pour le transfert direct des produits des bateaux vers les magasins de stockage. Un premier pas. ● T. Du.

FACE-À-FACE DANS LA BAIE DE LANNION

OPPOSANTS Manifestation contre l'extraction de sable coquillier dans la baie par une filiale de Roullier, le 24 janvier dernier.



Quoi qu'en dise son entourage, c'est bien à une opération de déminage que s'est livré le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, lors de sa visite à Lannion (Côtes-d'Armor) le 8 juin. Les opposants à l'extraction de sable coquillier dans la baie ne digèrent pas l'approbation en avril dernier du projet – revu à la baisse – de la Compagnie armoricaine de navigation (CAN). Cette filiale de Roullier pourra prélever 250 000 mètres cubes par an dans la dune sous-marine située entre

deux zones Natura 2000. Rassurant, le ministre a rappelé qu'un état des lieux environnemental et socio-économique serait réalisé d'ici six à neuf mois et que l'autorisation préfectorale serait renouvelée chaque année après évaluation de l'impact sur la zone. Les adversaires du projet menacent de peser sur les élections régionales et préparent déjà des recours juridiques. Chez Roullier, on semble se résigner à une guérilla judiciaire, « un sport national », selon Jorge Boucas.